

## **Cortébert**

### **Informations du Conseil municipal**

#### **Eolienne**

Les Conseils municipaux de Courtelary, Cortébert et Corgémont ont remis début décembre au canton de Berne le dossier complet pour l'adaptation de leurs plans de zone concernant le projet éolien du Jeanbrenin. Les dossiers contiennent le projet tel qu'il a été approuvé par plus de 90 % des citoyens lors des assemblées municipales du 21 juin 2021 à Cortébert et Corgémont.

Les services spécialisés du Canton de Berne examineront ces dossiers volumineux sur la base de la législation en vigueur. En parallèle, les offices fédéraux responsables vérifieront le respect des normes fédérales pertinentes. Sur cette base, l'autorité cantonale compétente en matière d'aménagement du territoire prendra sa décision au printemps 2022. Elle traitera également l'unique opposition présentée.

Selon l'issue de la procédure de décision, le début des préparatifs de construction des 3 éoliennes des Bise de Cortébert et Corgémont sera possible au plus tôt en automne 2022.

#### **Assemblée**

Le Conseil municipal remercie les personnes qui ont participé à l'assemblée municipale lundi soir et de la confiance témoignée par l'acceptation de tous les objets. Tant pour le budget que pour les investissements prévus, mais aussi pour le soutien à l'assainissement de la porcherie, l'exécutif se réjouit de pouvoir aller de l'avant pour la bonne marche de la commune et la qualité de vie au village.

#### **Vice-maire**

Nicola Bürgi a été nommé vice-maire pour l'année 2022 et le Conseil municipal le remercie de se mettre à disposition, tout en lui adressant ses félicitations.

#### **Test des sirènes**

Le test annuel des sirènes aura lieu le mercredi 2 février 2022 à 13h30, merci d'en tenir compte d'ores et déjà.

#### **Mémo déchets**

Un retard dans la livraison du mémo déchets pour l'année 2022 est à signaler. Il devait néanmoins arriver dans les ménages courant janvier. Nous remercions la population pour sa compréhension.

#### **Bureau de vote**

Le conseil municipal rappelle que tout ayant-droit est obligé d'assumer périodiquement la charge de membre non-permanent du bureau électoral.

Le bureau de vote à l'occasion des votations du 13 février 2022 se présente comme suit : Bürgi Nicolas (président), Maniaci Laurence (secrétaire), Gindrat Sylvain, Grandjean Joël, Feligha Leila, Fochesato Jessica (membres), Grisoni Davide (suppléant).

#### **Voeux**

En cette fin d'année, il reste au Conseil municipal à adresser ses meilleurs vœux à toute la population. Un Joyeux Noël à toutes et tous et surtout une bonne nouvelle année 2022, en formulant le souhait que nous puissions sortir pour de bon du pénible contexte de crise sanitaire qui nous occupe encore actuellement. Nous remercions aussi le personnel communal, les membres des commissions, le corps enseignant et toutes les personnes qui participent d'une manière ou d'une autre à la vie publique.